

# MASTÈRE 1 COMPLIANCE PARCOURS DONNÉES PERSONNELLES ET DPO

## PRÉREQUIS

Le Mastère 1 COMPLIANCE PARCOURS DONNÉES PERSONNELLES ET DPO est ouvert à tous les étudiants venant des filières de droit, désireux d'acquérir une spécialisation en droit des données personnelles. L'accès repose sur le projet professionnel et la motivation du candidat.

## PROCHAINE RENTRÉE : OCTOBRE 2024

Formation en alternance

- 2 jours à l'école / 3 jours en entreprise
- Stage ou contrat de professionnalisation

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à un accompagnement personnalisé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :  
Hélène Marmande - Email : hmarmande@ecoleisd.com  
Tél : 01.40.70.46.15

## DÉLAI DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES:

### ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission : 15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

### OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

L'objectif pédagogique du Mastère 1 Compliance parcours données personnelles et DPO est d'acquérir les savoir-faire du métier de « Juriste d'entreprise » spécialisé DPO.

À l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

- Informer et conseiller les entreprises sur des problématiques juridiques,
- Concevoir des documents juridiques et en assurer la bonne exécution,
- Prévenir les risques et accompagner leurs clients dans les procédures de mise en conformité,
- Traiter l'ensemble des problématiques rencontrées par les entreprises, par les établissements de santé, de l'industrie ou l'exercice de l'activité médicale, qu'il s'agisse du conseil ou du contentieux,
- Renforcer leur formation juridique dans les domaines des réglementations,
- Savoir répondre aux enjeux sociaux des entreprises au sein de directions juridiques et de cabinets.

## DURÉE

290 heures

## CONTACT

<https://institutsuperieurdudroit.fr/contact>

## PERFORMANCE

- Taux de satisfaction des entreprises d'accueil : 97,87 %
- 93,42 % des étudiants estiment que l'alternance leur a permis d'avancer dans leur projet professionnel
- Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 90,60 %.

## MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Deux sessions de cours au choix sont proposées :

- 1ère session de cours : du 24 octobre au 30 juin. (Sur place ou à distance en e-learning).
- 2e session de cours : du 5 janvier au 30 juin. (Sur place ou à distance en e-learning. La formation sur place débutant en janvier compte 10% de ses cours en module e-learning).

## ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

*Diplôme d'école menant aux professions du droit en entreprise, distinct du Master délivré par les Universités.  
Pas d'accès au CRFPA*

## MÉTHODES MOBILISÉES

Les cours sont dispensés en présentiel sur le campus de Paris, ou e-learning.

- 7 salles de classe à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e, permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions
- L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'e-learning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

## TARIFS

### **Prise en charge à 100 % des frais de scolarité en cas de signature d'un contrat de professionnalisation :**

Le Mastère est un programme en alternance. L'alternance peut se faire sous la forme d'un contrat de professionnalisation : dans ce cas, les frais de formation sont pris en charge à 100 % par l'entreprise ou son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré par l'entreprise entre 80 % et 100 % du SMIC.

### **À défaut de signature d'un contrat de professionnalisation :**

L'étudiant bénéficie d'une réduction de 480 euros ce qui ramène ses frais de scolarité à la somme de 4020 euros payables en 7 fois maximum pour toute inscription avant fin octobre de l'année académique concernée et qui marque le début des cours.

Dans ce cas, votre projet peut être financé de différentes manières :

#### **La gratification de stage**

- L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage.
- Dans ce cas, la gratification de stage permet à l'étudiant de régler ses frais de scolarité en tout ou partie.

#### **Le prêt étudiant**

- L'avantage du prêt étudiant est de permettre un remboursement différé. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.
- Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, l'Institut Supérieur du Droit vous invite à vous rapprocher de votre banque.

#### **L'autofinancement**

- L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. Les frais de scolarité s'élèvent à la somme de 4020 euros. Un paiement échelonné dans le temps est possible.

Ce tarif comprend les frais de scolarité et les droits d'inscription. Les montants exprimés sont nets, TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des impôts.

## DÉBOUCHÉS

Le Mastère 1 Droit des données personnelles & DPO débouche sur les métiers suivants :

- Délégué à la protection des données personnelles (DPO : Data Protection Officer),
- Assistant DPO,
- Référent protection des données personnelles,
- Responsable protection des données personnelles.

Il prépare également les étudiants au **Mastère 2 de l'ISD « Compliance, prévention des risques et contrôle interne »**

À l'issue du Mastère 1 en compliance parcours données personnelles et DPO, l'ISD délivre un diplôme d'école menant aux professions du droit en entreprise. Les professions réglementées ne sont pas accessibles sauf à être déjà titulaire d'un M ASTER universitaire.